

## Epargne, impôts : comment l'inflation rogne les plafonds... et les avantages des Français

La vie financière des Français est remplie de dispositifs avantageux qui sont limités par des plafonnements légaux. Livret A, assurance vie, niches fiscales, garanties des dépôts, successions... autant de secteurs où des limites ont été fixées, il y a parfois plus de 10 ans, pour éviter un coût trop important pour l'Etat. Mais avec une inflation de 5,2% en 2022, et attendue à 5,4% pour l'année 2023, la valeur en termes de pouvoir d'achat de ces avantages fond comme neige au soleil. Ainsi, d'après un sondage exclusif de YouGov<sup>1</sup> pour MoneyVox, 67% des Français sont pour l'augmentation du plafond du Livret A, et 57% pour augmenter celui des successions défiscalisées !

### Epargne réglementée : un LEP à 10 000 euros ?

Le plafond du Livret A a été fortement revalorisé au 1<sup>er</sup> janvier 2013, passant de 15 000 à 22 950 euros. Mais rien depuis, malgré un taux qui ne couvre désormais plus l'inflation croissante. *« Une revalorisation est cependant inenvisageable, pour 3 raisons : d'abord, parce que le plafond actuel du Livret A est largement inutilisé (l'encours moyen est de 5 800 €) ; et parce que quand il l'est, c'est par les Français les plus aisés. Une augmentation serait donc, de fait, un cadeau aux plus riches ; enfin, parce que le Livret A peut se cumuler, depuis 2009, avec le LDDS – 12 000 € de plus – dans tous les établissements »* analyse **Maxime Chipoy, Président de MoneyVox**.

En revanche une revalorisation du plafond serait totalement opportune pour le Livret d'Epargne Populaire (LEP) : fixé à 7 700 € en 2002, il a perdu plus du tiers de sa valeur en pouvoir d'achat depuis. S'il avait été revalorisé depuis 20 ans, il devrait être à 10 416 € actuellement ! *« Sur ce produit, une revalorisation aurait du sens : le LEP ne bénéficie qu'aux Français les plus modestes. Or, ce sont eux qui paient, en proportion, le tribut le plus lourd face à la forte inflation actuelle. Une augmentation du plafond à 10 000 € serait totalement opportune. »* indique Maxime Chipoy, de MoneyVox. Une augmentation du plafond soutenue par 68% des Français.

### Assurance vie, niches fiscales... des plafonds anciens qui ont peu de chances d'être revalorisés, sauf pour les successions

Les seuils fiscaux de l'assurance vie n'ont pas changé depuis... le siècle dernier ! Le plafond de gains (4 600 €) pouvant être retirés chaque année d'une assurance vie sans payer d'impôt date de 1997, quant

---

<sup>1</sup> Enquête réalisée sur 1005 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus. Sondage a été effectué en ligne, sur le panel propriétaire YouGov France du 29 au 30 mars 2023.

à l'abattement de 152 500 € sur les droits de succession, il date de... 1991 ! Revalorisés, ces montants seraient de près de 7 000 €, et de 245 000 € !

Même combat sur les niches fiscales : les sommes maximales pouvant être déduites de l'impôt sur le revenu ont été limitées, en 2013, à 10 000 €. Une enveloppe qui devrait aujourd'hui, approcher les 11 500 €. « *Ici aussi, pas d'effort à atteindre de la part de l'Etat, tant ces niches ne concernent en priorité que les plus riches. Par exemple, d'après la Cour des comptes, les 10% les plus aisés bénéficient de 43,5% de la niche sur les services à la personne. De même, il existe de nombreuses exceptions (dons aux œuvres, Pinel, Girardin, Sofica...) permettent de largement dépasser les 10 000 €* » indique Maxime Chipoy, de MoneyVox.

S'il y a une niche fiscale qui risque d'être revalorisée, à l'inverse, c'est celle de l'abattement sur les droits de successions. Baissé de 159 325 € à 100 000€ suite à l'élection de François Hollande, il n'a depuis pas bougé, perdant entre-temps 14% de sa valeur. « *Ce sujet a été très largement discuté lors de la dernière élection présidentielle, chaque candidat allant de sa surenchère. Emmanuel Macron a, pour sa part, promis d'augmenter le plafond à 150 000 € et de faciliter les transmissions indirectes. Une proposition qui fait consensus : 14% des Français veulent faire passer le plafond à 150 000 euros, 20% à 200 000 euros et 23% au-delà de 200 000 euros* », indique Maxime Chipoy, de MoneyVox.

### Fonds de garantie : revaloriser pour rassurer ?

Dernier élément notable, parmi d'autres : les fonds de garantie sur l'épargne bancaire, financière et l'assurance vie des Français. En cette période de doutes, ces plafonds pourraient être remontés. « *Remonté en 2010 à 100 000 € et plus touché depuis, la limite individuelle du fonds de garantie des dépôts bancaires devrait être, aujourd'hui, à quasiment 120 000 €. Pire, celui des assurance vie a été fixé à 70 000 € en 1999. Aujourd'hui, il devrait être de 100 000€ ! Une revalorisation qui simplifierait d'ailleurs la compréhension du système par les épargnants français. Rappelons qu'aux Etats-Unis, le montant de garantie est de 250 000 dollars* » analyse Maxime Chipoy, de MoneyVox. Une augmentation des plafonds soutenue selon notre sondage par 49% pour l'épargne bancaire et 56% pour l'assurance vie.

---

### À propos de MoneyVox :

Créé en 2003, MoneyVox (anciennement cBanque) est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.

### Contacts presse

#### Agence 3i Com

Lise Moreau / Wided Nasraoui

06 73 41 08 67 / 06 46 49 09 25

[lise@agence3icom.fr](mailto:lise@agence3icom.fr) / [wided@agence3icom.fr](mailto:wided@agence3icom.fr)